

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
POLICE NEUCHÂTELOISE

Communiqué de presse

Déménagement temporaire du poste de police de proximité de Neuchâtel

Dès le mois de mars 2025, le bâtiment administratif de la police neuchâteloise (BAP) situé à la rue des Poudrières 14 à Neuchâtel fera l'objet d'importantes transformations et rénovations qui s'étendront sur une période de deux ans.

Afin d'assurer le bon déroulement de ces travaux tout en maintenant la qualité des services offerts à la population, le poste de police de proximité de Neuchâtel sera temporairement transféré au 2, rue du [Verger-Rond à Neuchâtel](#) à compter du lundi 31 mars 2025 à 8h00.

Services accessibles au poste provisoire de Verger-Rond

Le public pourra notamment s'y rendre pour déposer une plainte et effectuer toutes les démarches habituellement traitées par la police de proximité, comme la perte de documents d'identité.

Horaires d'ouverture du poste provisoire de Verger-Rond

Du lundi au vendredi : 8h00 à 17h30

Samedi, dimanche et jours fériés : 8h30 à 12h00

En dehors de ces horaires : urgences 117 ou appels non urgents 032 889 90 00

Accès au poste provisoire

Transports publics : Ligne 109, arrêt Verger-Rond

En voiture : Deux places de stationnement "visiteurs" sont disponibles devant le bâtiment. En cas d'occupation, un parking public payant est accessible à proximité du giratoire des Cadolles

Continuité des autres services au BAP

Toutes les autres activités de la police neuchâteloise continueront à fonctionner normalement au bâtiment des Poudrières pendant la durée des travaux. La police secours, la police judiciaire et son laboratoire forensique, la police de la circulation, la centrale neuchâteloise d'urgence (CNU), le bureau des armes, ainsi que les services administratifs, resteront pleinement opérationnels dans leurs locaux habituels. Jusqu'en juin 2025, les personnes ayant rendez-vous avec ces services pourront accéder au BAP par l'entrée habituelle. Par la suite, une réception provisoire sera aménagée avec un accès depuis la rue des Tunnels (entrée ouest du bâtiment).

Horaires de réception du BAP : lu-ve: 08h-12h00 / 13h30 - 17h30, sa-di et jours fériés: fermé.

Objectifs des travaux

Ces rénovations, nécessaires après 33 ans d'occupation du site, visent à moderniser les infrastructures pour répondre aux normes et aux besoins actuels d'une police moderne. Les travaux permettront de renforcer la sécurité du personnel d'accueil tout en améliorant la confidentialité et l'anonymat des visiteurs en créant une séparation entre la zone carcérale, les espaces de travail et

l'accueil du public. Les conditions d'audition des victimes et des prévenus seront également optimisées. Par ailleurs, la création d'espaces de travail plus agiles, conformes à la philosophie du programme VITAMINE, contribuera à optimiser l'occupation des espaces. Enfin, le quartier cellulaire sera adapté selon les recommandations formulées par la Commission nationale de prévention de la torture dans son rapport de mai 2023 au Conseil d'État neuchâtelois.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 26 mars 2025